Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

Le « manuel IHRA » de Trudeau favorisera la persécution de l'activisme palestinien et doit être retiré : CJPMO

Par CJPMO
Mondialisation.ca, 31 octobre 2024
Communiqué du CJPMO

Région : Le Canada, Moyen-Orient et Afrique du Nord
Thème: Désinformation médiatique, Loi et Justice
Analyses: PALESTINE

Montréal, le 31 octobre, 2024 – Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (CJPMO) prévient que le « manuel IHRA » pro-censure publié aujourd'hui par Patrimoine canadien aura un effet paralysant sur le discours et l'activisme pro-palestinien et demande qu'il soit retiré immédiatement. La société civile, les groupes de défense des droits de l'homme et les associations de professeurs s'opposent largement à la définition de travail de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (connue sous le nom de « IHRA ») parce qu'elle confond délibérément la critique de la politique israélienne avec l'antisémitisme et qu'elle est fréquemment utilisée par les partisans d'Israël pour empêcher injustement les Palestiniens d'exprimer leur point de vue. CJPMO prévient que ce manuel apparemment inoffensif aura pour conséquence que les institutions publiques persécuteront les personnes qui critiquent le racisme systémique au sein d'Israël, plutôt que de lutter contre la discrimination.

« Après plus d'un an de protestation des Canadiens contre le génocide israélien à Gaza, Trudeau a l'audace de publier un guide sur la façon de réprimer les discours pro-palestiniens », a déclaré Michael Bueckert, vice-président de CJPMO. « Ce manuel anti-palestinien et pro-censure constitue une menace directe pour les libertés civiles et vise les critiques des atrocités commises par Israël, en particulier les Palestiniens. Nous demandons instamment aux institutions canadiennes de rejeter l'utilisation de ce manuel », a ajouté M. Bueckert. Plus de 11 000 Canadiens ont envoyé un courrier électronique au Premier ministre pour lui demander de suspendre l'utilisation de ce manuel.

Sur la base d'une analyse préliminaire du manuel IHRA de Trudeau, CJPMO a identifié plusieurs façons importantes de qualifier malicieusement et faussement d'antisémites les discours et les actions pro-palestiniens. Par exemple :

- Le manuel affirme qu'il est antisémite de s'opposer à l'idéologie du sionisme, qui est définie uniquement comme un soutien à l'autodétermination des Juifs dans leur patrie ancestrale (en ignorant le rôle du sionisme dans la dépossession et l'oppression des Palestiniens) (29). Parmi les études de cas d'incidents antisémites, on peut citer un message sur les médias sociaux affirmant que « vous ne pouvez pas être antiraciste et sioniste » et que « le sionisme est un projet raciste et violent de colonisation » (29), ainsi qu'un message sur les

médias sociaux affirmant qu' « Israël n'a pas le droit d'exister » (30). CJPMO prévient que cela sera utilisé pour réduire au silence les expériences palestiniennes du sionisme, y compris la Nakba.

- Le manuel affirme qu'il y a antisémitisme lorsqu'Israël est « soumis à un double standard », présenté sous un « jour particulièrement négatif » ou lorsque son « droit à l'existence » est « remis en question » (30, 47). CJPMO note qu'il s'agit d'arguments entièrement subjectifs qui sont régulièrement déployés par les partisans d'Israël contre toutes les formes de critiques et de protestations qu'ils jugent excessives ou injustes.
- D'autres exemples d'antisémitisme supposé dans le manuel incluent la désinvitation d'une conférencière d'un événement parce qu'elle avait servi dans l'armée israélienne (31) ; un post Instagram qui disait que « le génocide sioniste est le plus grand acte d'agression. C'est la cause première de la violence » et ne reconnaissait pas le « droit d'Israël à se défendre en temps de guerre » (31) ; la suggestion que les Israéliens sont des « colonisateurs » (31) ; l'accusation des Israéliens d'être des « assassins d'enfants » (31) ; l'utilisation du terme « sioniste », qui, selon le manuel, devrait être traité comme un substitut de « juif » (32) ; et la comparaison de la guerre génocidaire d'Israël à Gaza avec l'Holocauste (34).

Le manuel a été produit sous la direction de Deborah Lyons, l'envoyée spéciale du Canada pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme. Au début de l'année, CJPMO a publié un rapport intitulé « Defaming the Pro-Palestine Movement » (Diffamer le mouvement pro-palestinien) qui révélait comment Mme Lyons diffusait constamment des affirmations fausses et malveillantes sur les militants pro-palestiniens – en présentant les manifestations, les slogans et les positions pro-palestiniennes comme antisémites – et préconisait régulièrement la suppression de presque tous les types de manifestations pro-palestiniennes. Le rapport conclut que le comportement de l'envoyé spécial Lyons témoigne d'une tendance au racisme anti-palestinien et d'une collaboration inappropriée avec les responsables israéliens.

« Trudeau a choisi Lyons, l'ancien ambassadeur en Israël, pour produire un guide sur la façon de supprimer les Palestiniens qui s'expriment contre les pratiques racistes d'Israël. À la demande de M. Trudeau, M. Lyons a travaillé avec des responsables israéliens et des groupes pro-israéliens pour concevoir un document destiné à protéger Israël contre toute critique, même la plus légère, de ses politiques. Avec ce manuel, Trudeau choisit de protéger l'idéologie du sionisme plutôt que les droits des Canadiens garantis par la Charte », a déclaré Alex Paterson, directeur principal des affaires parlementaires de CJPMO.

CJPMO réaffirme que l'IHRA est conçue pour supprimer les perspectives palestiniennes, y compris les études critiques sur des concepts juridiques fondamentaux tels que l'apartheid et le génocide, et devrait donc être considérée comme une forme de racisme anti-palestinienparrainé par l'État. L'année dernière, CJPMO s'est jointe à plus de 100 organisations de la société civile, dont Human Rights Watch et Amnesty International, ainsi que des groupes de défense des droits de l'homme palestiniens et israéliens, pour mettre en garde les Nations unies contre l'adoption de l'IHRA. Au Canada, les groupes qui s'opposent à l'IHRA comprennent Independent Jewish Voices Canada, la BC Civil Liberties Association, le Congrès du travail du Canada, l'Association canadienne des professeurs d'université, la Fédération canadienne des étudiants, l'Union of BC Indian Chiefs, la Confédération des syndicats nationaux et plus de 40 associations de professeurs et

syndicats universitaires. Au lieu d'adopter l'IHRA, CJPMO préconise d'autres définitions de l'antisémitisme qui ne reproduisent pas ces préjudices, comme la Déclaration de Jérusalem sur l'antisémitisme.

###

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Michael Bueckert, VP, CJPMO : 438-380-5410 ou michael.bueckert@cjpme.org

Courriel CJPMO – Site Web CJPMO

La source originale de cet article est Communiqué du CJPMO
Copyright © CJPMO, Communiqué du CJPMO, 2024

Articles Par : **CJPMO**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca